

Contrat de confidentialité
----------------------------

Entre :

Première Partie : **Etude 3D** (Christophe Patissou) – 6, rue de la Gare – 11330 Mouthoumet  
d'une part,

et

Deuxième partie :  
d'autre part.

### **Avant-propos**

Les parties conviennent qu'au cours de leur collaboration certaines informations techniques, économiques, financières et autres vont être échangées.

Toute information confidentielle reçue par Etude 3D de la part du client doit rester sa propriété et doit être protégée en accord avec ce qui suit.

### **Article 1**

Information confidentielle signifie: information technique, économique, financière ou autre, identifiée comme étant propriété du client.

### **Article 2**

Etude 3D s'engage à utiliser les informations reçues du client uniquement aux fins de l'accomplissement du projet.

Le devoir de protection de confidentialité de la part d'Etude 3D et ainsi la responsabilité de l'information n'entrent pas en vigueur dans les cas suivants:

- l'information a été rendue publique sans aucune faute de Etude 3D;
- l'information a été rendue publique par le client lui-même;
- l'information était déjà connue par Etude 3D avant la date du présent contrat;
- l'information a été divulguée à Etude 3D par une tierce partie;
- l'information a été divulguée à Etude 3D par le client, après qu'Etude 3D ait informé le client qu'aucune information confidentielle ne désirait être reçue.

### **Article 3**

Etude 3D s'engage à ne pas utiliser, distribuer, exploiter les projets développés pour le compte d'un tiers. Etude 3D s'engage à retourner au client -sur demande et dès la fin des travaux- tous ses documents et actes confidentiels, ainsi que toutes les copies qui ont été faites de ces documents ou - si le client le préfère- à détruire ces documents et les copies de manière adéquate.

### **Article 4**

Cette convention entre en vigueur dès signature de la présente et garde sa validité jusqu'à 2 (deux) ans après terminaison du mandat.

Rédigée à ....., en deux copies, le .....